

Bref

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS

D'UNE RÉGION À L'AUTRE, LA MOBILITÉ DES JEUNES EN DÉBUT DE VIE ACTIVE

Avec la décentralisation d'une partie de l'appareil de formation, le devenir des jeunes qui viennent de terminer leurs études est devenu un enjeu important pour chaque région. Or force est de constater que ces jeunes ne leur sont pas toujours d'une grande fidélité : au cours des trois premières années de vie active, un sur cinq quitte la région où il s'est formé. Il s'agit là d'une moyenne qui recouvre de fortes disparités d'une région à l'autre. Les jeunes sortis de l'enseignement supérieur qui migrent accèdent à des emplois de meilleure qualité que lorsqu'ils restent sédentaires, et ils se dirigent préférentiellement vers l'Île-de-France. La mobilité permet souvent à ceux qui ont un moindre niveau de formation d'être plus à l'abri du chômage et les conduit généralement vers une région limitrophe ou vers leur région d'origine. Outre le niveau de formation, les facteurs qui influent sur les mouvements migratoires des jeunes sont multiples. Ils ont trait à l'environnement familial, au cheminement personnel de chacun et, bien plus encore semble-t-il, au contexte économique de chaque région.

Les récents travaux sur les mouvements migratoires mettent en avant le rôle clé joué par les jeunes dans la redistribution de la population française. Ces mouvements sont notamment associés à une période particulière, celle des études ou de l'entrée dans la vie active. La mobilité géographique des jeunes lors de leur sortie du système éducatif reste pourtant peu étudiée. Elle est d'ailleurs rarement abordée dans les travaux relatifs à leur insertion professionnelle. Les migrations des jeunes actifs sont pourtant au cœur de nombreux enjeux dans la compétition que se livrent les territoires. Attirer et retenir une population qualifiée peut en effet apparaître fondamental pour le développement économique régional. La décentralisation d'une partie de l'appareil de formation risque en outre de renforcer les interrogations des régions sur les devenir professionnels des élèves et étudiants qu'elles forment. D'autant que la mobilité des jeunes est très variable d'une région à l'autre. Elle varie notamment selon leur niveau de formation, selon leur environnement familial mais également selon le contexte économique local.

UN JEUNE SUR CINQ QUITTE SA RÉGION DE FORMATION

20 % des jeunes qui ont quitté le système éducatif en 1998, n'habitaient plus trois ans plus tard dans la région où ils avaient suivi leur formation initiale. Cette mobilité est plus marquée encore chez les sortants de l'enseignement supérieur puisque 27 % ont changé de région entre 1998

et 2001 contre seulement 10 % pour les jeunes qui ont terminé leurs études au niveau du secondaire. Dans l'ensemble, ces jeunes migrants s'insèrent mieux dans le monde professionnel que les jeunes qui ne bougent pas. Ceux issus de l'enseignement secondaire sont proportionnellement moins nombreux à être au chômage et suivent plus souvent un parcours d'insertion au cours duquel ils accèdent rapidement et durablement à l'emploi, en particulier lorsqu'ils retournent dans leur région d'origine – c'est-à-dire celle où ils ont effectué leur classe de sixième. Pour les sortants du supérieur, la mobilité favorise plutôt l'accès à des emplois de cadres et à durée indéterminée.

Les destinations des jeunes en phase d'insertion professionnelle varient selon leur niveau de formation. Près de la moitié des jeunes migrants issus du secondaire se dirigent vers des régions limitrophes de leur région de formation, contre seulement un tiers des sortants de l'enseignement supérieur. Ces derniers partent deux fois plus fréquemment vers l'Île-de-France. En outre, la moitié des mobilités des jeunes du secondaire correspond à un retour vers leur région d'origine, contre un tiers pour les sortants du supérieur.

En volume, les échanges entre l'Île-de-France et les autres régions françaises sont prédominants dans les mouvements de jeunes en phase d'insertion professionnelle. L'Île-de-France est leur première destination et elle fournit également le plus fort contingent de migrants. Rhône-Alpes, PACA

Si le phénomène migratoire s'amplifie très fortement avec le niveau de diplôme, c'est souvent parce qu'il permet aux jeunes diplômés de mieux tirer profit de leurs années d'études. Les jeunes qui prospectent sur un marché du travail national, plutôt que régional, souhaitent renforcer leurs chances de trouver un emploi conforme à leurs aspirations, en particulier en termes de revenus présents et futurs. De plus, le bénéfice qu'ils peuvent espérer d'une mobilité est d'autant plus important que leur niveau d'études est élevé, et a donc de plus fortes chances de dépasser le coût financier et psychologique d'un changement de région.

En revanche, la proportion de jeunes sortis de l'enseignement secondaire qui migrent se situe entre 10 et 13 % et elle ne s'accroît pas significativement avec le niveau d'études. Pour ces jeunes, les coûts d'un déménagement s'avèrent souvent prohibitifs par rapport aux bénéfices salariaux qui peuvent en découler.

... QUI PEUT ÊTRE AMPLIFIÉ OU FREINÉ PAR L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL ET LE CHEMINEMENT PERSONNEL

Au-delà du diplôme, l'environnement familial du jeune et son histoire contribuent à amplifier la mobilité. Ainsi, avoir un père ou une mère cadre ou exerçant une profession intellectuelle supérieure favorise nettement les changements de région de début de carrière. En revanche, avoir un père ou une mère ouvrier constitue plutôt un frein. Ce frein peut être lié à un soutien financier plus faible au moment du déménagement ou à des réseaux de connaissances plus restreints territorialement. Il peut également être d'origine culturelle, lié à des perceptions familiales différentes de l'éloignement. Ainsi, les jeunes ayant des racines en Europe du Sud, au Maghreb ou au Moyen-Orient ont tendance à moins changer de région que ceux dont les deux parents sont français ou ceux qui ont des origines en Asie, en Europe de l'Est et du Nord.

Avoir des enfants est également un facteur de sédentarisation. A contrario, le fait de se mettre en couple favorise la mobilité, qui est probablement dans ce cas souvent motivée par un rapprochement géographique.

- Parmi les sortants du supérieur, les jeunes femmes sont plus sédentaires que les hommes. Par ailleurs, le fait de vivre en couple freine la mobilité et la freine d'autant plus que le conjoint a une activité professionnelle. En effet, lorsque le jeune vit en couple, le bénéfice attendu d'un changement de région est souvent moindre car il doit être évalué au regard de ce qu'il induit pour l'ensemble de la famille. Mais paradoxalement, ce frein est plus important lorsque que le conjoint exerce une activité d'un faible niveau de qualification.

- Pour les sortants du secondaire, l'activité professionnelle du conjoint est en revanche moins déterminante.

L'histoire personnelle et les expériences professionnelles antérieures jouent également un rôle dans le choix de migrer. Ainsi, les jeunes qui ont travaillé durant leurs études sont plus mobiles. Par ailleurs, ceux qui ont changé de région entre leur classe de sixième et leur dernière année d'études sont par la suite moins mobiles, quel que soit leur niveau de formation. La migration en cours d'études les a certainement déjà rapprochés des pôles d'emplois les plus dynamiques.

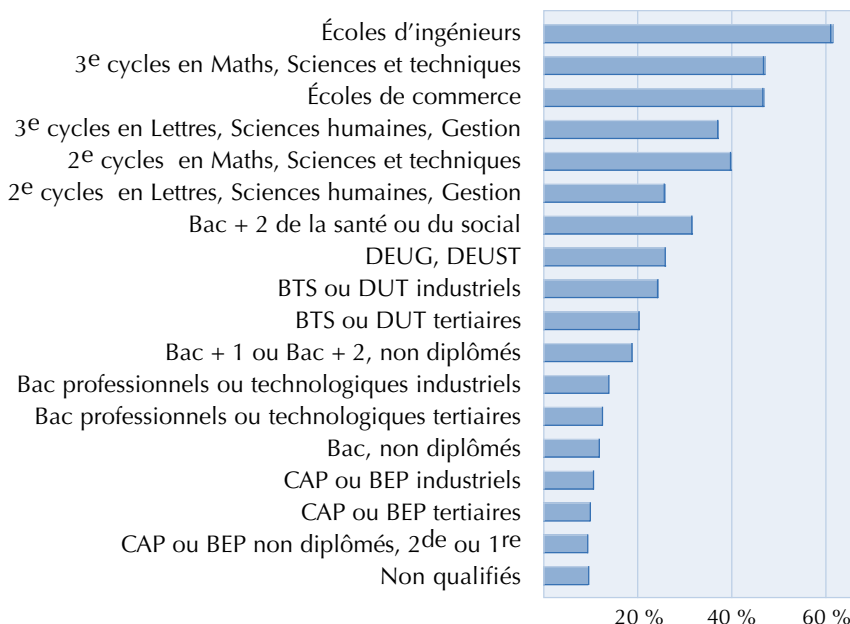
AU-DELÀ DES DÉTERMINANTS INDIVIDUELS ET FAMILIAUX, LE POIDS DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE LOCAL

Outre le profil individuel et familial, le type de commune où résident les jeunes à la fin de leurs études influe sur leur mobilité géographique au cours des premières années de vie active. Ainsi, les jeunes ruraux, et tout particulièrement ceux issus de l'enseignement secondaire, sont très enclins à la mobilité géographique : quitte à déménager pour trouver un emploi, ils sont souvent prêts à changer de région. À l'inverse, les jeunes qui résident en ville, en particulier dans de grandes agglomérations, sont plus sédentaires. Comme les emplois y sont nombreux, ils recherchent avant tout à s'insérer dans leur région de formation. Et lorsqu'ils la quittent, c'est souvent pour l'Île-de-France.

Mais au-delà de ces multiples facteurs, la région de formation a également un effet prépondérant sur les mouvements géographiques des jeunes. En effet, à sexe, âge, niveau de diplôme, situation familiale et environnement équivalents, les jeunes formés en Alsace, Rhône-Alpes et en Corse sont toujours moins mobiles que ceux formés en PACA. À l'inverse, ceux formés en Champagne-Ardenne, Basse-Norman-

MOBILITÉ, NIVEAU ET SPÉCIALITÉ DE DIPLÔME

Proportion de jeunes sortis du système éducatif en 1998 ayant quitté leur région de formation au cours de leurs trois premières années de vie active.



Source : enquête « Génération 98 », Céreq 2001. Traitement : Céreq-Théma, 2003.

die, Bourgogne, Poitou-Charente, Limousin et Auvergne sont toujours très mobiles (cf. schéma ci-contre). L'Île-de-France est une région très particulière : le marché du travail y est très actif mais centré sur les emplois les plus qualifiés ce qui explique sans doute que les moins diplômés soient, toutes choses égales par ailleurs, nombreux à la quitter, contrairement aux diplômés de l'enseignement supérieur.

Ces différences entre régions tendent à montrer que, quel que soit le niveau de formation considéré, la mobilité des jeunes en début de vie active est principalement motivée par le contexte économique local. Et, dans ce contexte, il semble que ce soit davantage la structure de la production et la nature des emplois proposés qui expliquent les écarts de taux de mobilité des jeunes entre régions, que des facteurs liés à la conjoncture du marché du travail tels le taux de chômage ou la création d'emplois.

Florence Cuney, Cathy Perret (Céreq-THEMA)
et Valérie Roux (Céreq).

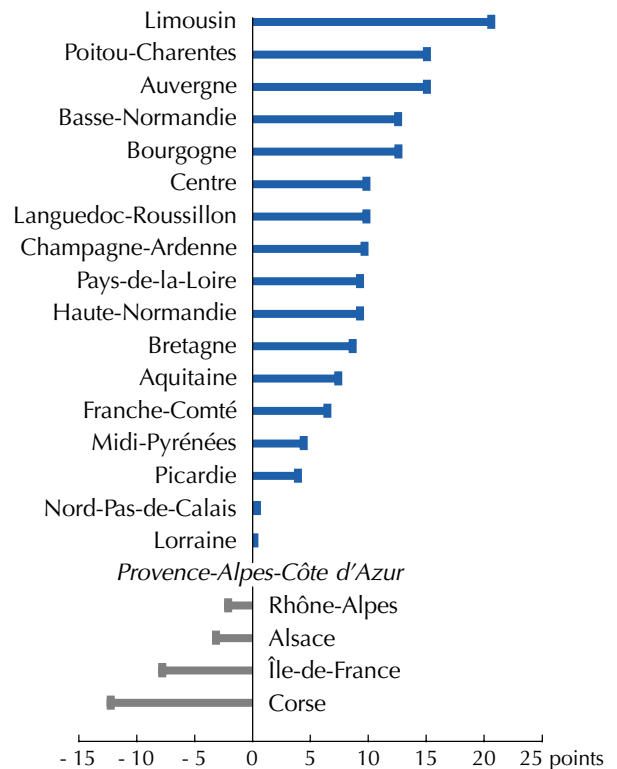
À LIRE ÉGALEMENT

- *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 98*, Céreq, mars 2001.
- « Géographie de l'insertion professionnelle, plus de difficultés dans les régions du Nord et du Sud », P. Caro et D. Martinelli, *Bref*, n° 186, Céreq, mai 2002.
- « Les migrations internes en France entre 1990 et 1999 : l'appel de l'Ouest », B. Baccaïni, *Économie et Statistiques*, n° 344, Insee, octobre 2001.
- « La mobilité géographique des jeunes trois ans après leur sortie du système éducatif », P. Caro, F. Cuney et C. Perret, *Géographie de l'école*, n° 8, ministère de l'Éducation nationale, avril 2003.
- « Les migrations des jeunes en phase d'insertion professionnelle en France. Une comparaison selon le niveau de qualification », C. Drapier et H. Jayet, *Revue d'économie rurale et urbaine*, n° 3, juillet 2002.

SORTANTS DU SUPÉRIEUR : ÉCARTS DE MOBILITÉ SELON LA RÉGION DE FORMATION

Écarts de mobilité selon la région de formation des jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 1998 : différences de probabilités de changer de région au cours des trois premières années de vie active, estimées toutes choses égales par ailleurs à l'aide d'un modèle de régression statistique.

L'individu de référence est un homme d'origine française, célibataire et sans enfant, formé en PACA et issu d'un deuxième cycle de Lettres, Sciences humaines. Ses parents ne sont ni cadres ni ouvriers. Il résidait dans une ville de 400 000 à 1 000 000 d'habitants en 1998.



Lecture : toutes choses égales par ailleurs, un jeune ayant suivi ses études en Limousin est plus mobile qu'un jeune formé en PACA : sa probabilité de migrer au cours des trois premières années de vie active est supérieure de plus de 20 points.
Source : enquête « Génération 98 », Céreq 2001. Traitement : Céreq-Théma, 2003.

ÉTUDE SUR LA MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE DES JEUNES EN DÉBUT DE VIE ACTIVE

Les résultats présentés dans ce *Bref* sont issus de l'enquête « Génération 98 » réalisée par le Céreq au printemps 2001 auprès des jeunes sortis du système éducatif en 1998, de tous les niveaux et de toutes les spécialités de formation. Cette enquête permet d'apprécier leurs conditions d'insertion professionnelle durant leurs premières années de vie active.

Les mobilités interrégionales des jeunes sont analysées en comparant la région de formation en 1998 et la région de résidence en 2001. Il est fait abstraction des mobilités multiples pouvant avoir eu lieu entre ces deux dates. Par ailleurs, l'étude des

migrations se limite aux déplacements effectués en France métropolitaine.

Cette étude s'appuie sur des modèles statistiques permettant d'examiner l'effet des déterminants de la décision de migrer « toutes choses égales par ailleurs », c'est-à-dire indépendamment les uns des autres. Cela permet d'identifier l'effet propre de chaque variable et de savoir, par exemple, que le fait d'avoir un père cadre accroît la propension à migrer du jeune, indépendamment de son niveau de diplôme, de son sexe, de sa situation familiale ou de sa région de formation.